Département de Saône et Loire

MAIRIE DE
PARIS-L'HÔPITAL

BULLETIN MUNICIPAL N°17

Novembre 2013

Outre les travaux et informations diverses, les trois dernières réunions du Conseil Municipal ont porté essentiellement sur les questions suivantes :

- Le schéma de zonage d'assainissement défini par les services de la Communauté d'Agglomération est approuvé dans son ensemble avec une demande d'extension limitée à quelques parcelles.

- La modification des rythmes scolaires fait l'objet de nombreuses réunions tripartites : éducation nationale, communes (RPI) et Communauté d'Agglomération. La définition d'un consensus sur la demi-journée du mercredi ou du samedi et surtout la place des activités périscolaires dans le calendrier journalier engendre de vives discussions car elle soulève de nombreux problèmes financiers, humains…La date butoir de proposition est le 20 décembre 2013.

- Mr Sylvain MORLOT a remplacé Mr BOUILLER comme comptable de la commune depuis juillet 2013 à la Trésorerie Principale du Creusot.

- La dématérialisation des documents administratifs impose un changement de logiciel à compter de janvier 2014.

- Les loyers communaux seront bloqués pour l'année 2014 par décision unanime du Conseil Municipal.

POINT SUR LES TRAVAUX :

➢ Travaux des réseaux d'eau potable :

Le doublement de la conduite d'eau potable sur la route des Bas de Paris est en cours de réalisation. Il permettra de raccorder désormais la quasi-totalité de nos conduites d'eau à la nouvelle station de traitement de Santenay inaugurée en septembre 2013. La mise en service définitive est prévue début janvier 2014.

- Travaux sur la Cozanne :

L'Office National des Forêts, entreprise attributaire du marché, suite à l'appel d'offres du syndicat mixte d'aménagement du bassin des affluents rive gauche de la Dheune, a débuté en septembre les travaux en amont. Ils ont été suspendus à hauteur de l'aval de Change à cause d'incidents sur le matériel. Ils devraient s'achever avant le printemps 2014 au plus tard.

- SYDESL :

Les travaux de remplacement du poste électrique (ancienne perception) et d'enfouissement des lignes EDF et Télécom rue de Maupas, Chemin des Prieur et Impasse des Échetons devraient débuter fin novembre 2013. Le projet d'enfouissement des lignes dans le quartier de l'église est programmé dans les années suivantes.

- Travaux logement ancienne poste :

Les travaux d'assainissement de la cave ont été effectués mais il demeure de gros problèmes d'humidité dans le logement. L'expertise est en cours et devra déboucher à terme sur des travaux conséquents pour remédier à cette situation délicate pour les locataires.

INFORMATIONS

- ***Listes électorales*** :
Nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur les listes jusqu'au le 31 décembre 2013.

- ***Le RPI Blaise Pascal accueille 110 élèves répartis comme suit :***

a) Sampigny les Maranges : 10 PS -14 MS
b) Paris l'Hôpital : 13 CP -10 CE1
c) Dezize les Maranges : 16 CE2- 4 CM1
d) Cheilly les Maranges : 21 GS -13 CM1- 9 CM2

- ***<u>Rubrique « vivre ensemble »</u>***

  De nombreux actes d'incivilité et de dégradation ont été commis ces derniers mois sur l'aire de jeux et dans les rues du village. Nous demandons à tous (parents, connaissances, habitants…) d'être le plus vigilant possible pour limiter ces inconvénients, qui risquent, à terme, de perturber le bien-être des habitants de notre commune. Nous attirons aussi votre attention sur le fait que les animaux doivent être tenus en laisse, qu'il convient de ramasser leurs déjections et de limiter les aboiements des chiens. N'oublions pas que selon Jean Gastaldi « notre liberté commence par celle des autres »….

- ***<u>SIRTOM :</u>***

  Nous vous rappelons qu'à compter du 1er janvier 2014 chaque ramassage de votre bac à ordures ménagères sera comptabilisé et facturé sur l'année 2015.
  Ci-joint une information concernant les déchetteries de la Communauté d' Agglomération accessibles aux habitants de Paris l'Hôpital.

- ***<u>Cours de gymnastique :</u>***

  Après la démission de Madame Chantal PELLETIER de l'Association Culturelle Sullysienne qui organisait les cours de gymnastique, ceux-ci s'effectuent désormais sous l'égide de la DCA (Association pour le Développement de la Création Artistique Audio-visuelle et Littéraire). Mr Thierry MOTOT dirige ces cours d'expression corporelle qui ont lieu alternativement, par quinzaine, à Change et à Paris l'Hôpital tous **les mercredis** de **19h à 20h30** à la satisfaction de tous les présents. Une participation annuelle de 45 €, assurance comprise, est demandée.

- ***<u>Espace lecture :</u>***

  Ouvert le 1er et 3ème vendredi **de chaque mois de 17h00 à 19h00,** à la petite salle des fêtes. **<u>Le prêt est gratuit</u>**

- Vous trouverez en annexe les informations concernant **le Comité des Fêtes.**

- ***<u>Fêtes et cérémonies :</u>***

  La cérémonie du **11 novembre** aura lieu à **11 heures** à la mairie.
  Le repas des aînés se déroulera le **23 novembre** à midi à la salle des fêtes.
  Les illuminations et la dégustation de marrons et vin chaud auront lieu le **8 décembre** place des platanes à **17h30**
  Le Père Noël viendra rendre visite aux tous petits le **20 décembre à 18 heures** à la salle des fêtes
  Les vœux de Madame le Maire se dérouleront le **11 janvier 2014 à 18 heures** à la salle des fêtes.

RAPPEL !!!

Fonctionnement des tondeuses, tronçonneuses et de matériel faisant du « bruit »

- **Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h30 à 19 h30**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 heures uniquement**

Nouveaux tarifs de la salle de fêtes :

Locataires extérieurs : **180€** les 2 jours
Locataires de la commune : **140€** les 2 jours

Charges hivernales du 1er octobre au 30 avril : **70€**
Charges estivales du 1 mai au 30 septembre : **50€**

Horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste :

Lundi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (arrêt de l'activité comptable de la poste à 11h30 et 16h30)
Mardi : de 13h30 à 18h00 (arrêt activité comptable de la poste 16h30)
Jeudi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 15h **(arrêt de l'activité comptable à 11h30 et 14h45)**
Vendredi : de 8h30 à 12h (arrêt activité comptable de la poste 11h30)

Permanences de Madame le Maire :

Mardi après-midi de 14 heures à 17 heures
Jeudi matin de 9 heures à 11 heures
Ou sur rendez-vous tel : **03.85.91.13.14 Madame MITANCHEY (domicile)**
tel **: 03.85.91.15.14** secrétariat **Mairie**

Horaires d'ouverture de la garderie : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30
1,10 € de l'heure (tickets vendus par 10 à la mairie)

Cantine : 3,80€ le repas (tickets vendus par 10 à la mairie)

Tel mairie : 03.85.91.15.14 Fax : 03.85.91.16.15
Mail : commune.paris-lhopital@wanadoo.fr

Vous pouvez consulter les informations de notre commune sur le site web **parislhopital.fr**